

Table de gestion intégrée des ressources et du territoire – Nord (112-63)

Compte-rendu de la rencontre du 10 avril 2025

En visio-conférence

Liste des présences :

Organisation	Représentant	Présence
Association Coopérative Forestière de St-Elzéar	Jonathan Synott	
Association provinciale des trappeurs indépendants (APTI) - Conseil de la Gaspésie	Simon Gosselin	
Bois d'œuvre Cedrico inc. (Causapscal)	Vanessa Bouffard-Thibault Jean-François Desbiens	
Club des Ornithologues de la Gaspésie	Pierre Poulin	X
Conseil de l'Eau Gaspésie Nord	Yves Briand	X
Conseil régional de l'environnement GIM	Christian Besnier	X
Coop accès Chic-chocs	Antoine Blier-Dufresne Bruno Bélliveau	
Coopérative Eau bois	Dominic Larrivée Laurie Chicoine	
Damabois Division Cap-Chat	Harold Truchon Denis Bernier Geneviève Bernier	X
Destination Chic-Chocs	Christian Cyr	
Fédération des clubs motoneigistes du Québec (FCMQ)	Alissa Coquereau-Lambert	
Fédération Québécoise des Chasseurs et Pêcheurs (FEDECOP) GIM	Anthony Assels	
Fédération québécoise des clubs quads de la Gaspésie et des îles	Mathieu Vallière	
Fédération Québécoise pour le Saumon Atlantique (FQSA)	Christophe Jourdain-Bonneau	X
Groupe de scieries G.D.S. inc	Mathieu Piché-Larocque Steve Leblanc	X X
Groupe Lebel	François Godin	
Mi'gmawei Mawiomi Secretariat	*	
MRC de la Côte-de-Gaspé	Daniel Harbour	
MRC de la Haute-Gaspésie	Charles-Philippe M. Laflamme	X
MRC de la Matanie	Eugénie Arsenault	X
Parc national de la Gaspésie	Aurélie Rivard	
Réserve faunique des Chic-Chocs	Yves Briand	
Sépaq (réserves fauniques)	Patrick Gendreau	X
Société de gestion de la rivière Cap-Chat	Antoine Tasset	
Regroupement des MRC de la Gaspésie	Dany Scott Achille Oettli	X

Fait à partir d'un enregistrement du 2025-04-10

Par Geneviève Hamelin et révisé par Guillaume Berger-Richard

Sentier international des Appalaches	Jean-Pierre Gagnon	X
Uniboard Canada	Jérôme Pelletier	X
Yoland Laflamme inc.	Charles-Philippe M. Laflamme	X

Liste des présences invités et observateurs :

Nom	Organisation	Secteur	Présence (X)
Marc-Antoine Bouchard	BMMB	Ministère	X
Olivier Dechamplain	BMMB	Ministère	
Nicolas Leduc	MRNF (UG112)	Ministère	
Mathieu Prévost	MRNF (UG112)	Ministère	X
Sylvain Pelletier-Bergeron	MRNF (UG112)	Ministère	X
Félix O'Connor	MRNF (UG112)	Ministère	X
Steve Bujold	MRNF (reg. 11)	Ministère	X
Caroline Hamelin	MRNF (reg. 11)	Ministère	X
Jason Argouin	MRNF (reg. 11 – Biogiste)	Ministère	
Samuel Dufour	MRNF (DGFo-11)		
Guillaume Berger-Richard	Coordonnateur de la TGIRT	TGIRT	
Daniel Chouinard	Animation – MRNF	MRNF	X

Mise en garde : Les échanges et décisions rapportés dans ce compte-rendu peuvent découler de travaux et réflexions antérieurs à cette réunion, et les réflexions ont pu se développer davantage par la suite. Il est donc fortement suggéré de consulter l'historique des réunions pour une compréhension approfondie des discussions et décisions. Pour toute question, le lectorat est encouragé à contacter la coordination des TLGIRT de la Gaspésie à l'adresse suivante : tgirtgaspesie@mrcbonaventure.com

Point	Discussions	Décision / Recommandation / responsabilité / échéancier
1. Ouverture de la rencontre et adoption de l'ordre du jour	<p>Ouverture de la rencontre à 9 h</p> <p>Le MRNF présente l'ordre du jour</p> <ul style="list-style-type: none"> • Harmonisation du PAS 2024-11 • Varia • Fermeture de la rencontre <p><i>L'ordre du jour est adopté tel que présenté.</i></p>	
2. Lecture, suivi et adoption du compte rendu de la rencontre du 4 décembre 2023	<p>Présentation du compte-rendu de la rencontre du 20 novembre 2024</p> <p><i>Le compte-rendu est adopté tel que présenté.</i></p>	
3. Suivis	<p>Le partage des shapefiles des résultats VOIC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas encore fait entièrement; Guillaume, Steve, Andrew et Danny travaillent sur une potentielle carte interactive pour le site internet de la TGIRT. • <p>Comité paysage – le suivi a été fait par Guillaume</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a pas eu de rencontre de comité depuis, mais les territoires fauniques structurés seront ajoutés au comité paysage. <p>Adaptation aux feux de forêt : inscrit dans la planification des TGIRT Commune</p> <ul style="list-style-type: none"> • La discussion aura lieu lors d'une Table commune sur l'adaptation aux feux de forêt. 	

4. Harmonisation du PAS 2024-11	<p>Commentaires d'ordre stratégique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classement des préoccupations Caribous • Classement des préoccupations stratégiques • Classement des préoccupations sans harmonisation <p>Le MRNF fait le survol des commentaires stratégiques reçus. Ceux-ci seront transmis aux comités pertinents.</p> <p>Harmonisation des usages</p> <p>112-63 – 01 Chemin récrétouristique</p> <p>Le MRNF présente la fiche.</p> <p><i>Proposition de recommandation de la table</i></p> <p>La proposition de solution d'harmonisation est acceptée par la Table à l'unanimité.</p> <p>112-63 – 07 Milieux humides et hydriques</p> <p>Le MRNF présente la fiche.</p> <p><i>Interventions</i></p> <p>« Lorsqu'on émet ce genre de préoccupation, c'est parce que nous n'avons pas été consultés au niveau de la planification annuelle. Si la solution préconisée est de dire que les bandes riveraines seront respectées, la préoccupation est satisfaite. »</p> <p>« Les ruisseaux intermittents sont parfois difficiles à voir. Comment faites-vous pour les suivre? »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ruisseaux sont catégorisés et rubanés par les contremaîtres. - Depuis l'avènement du Lidar, la cartographie est améliorée. <p>« Au niveau de la planification, avez-vous commencé à utiliser la couche d'écoulement du Lidar pour définir les chevauchements avec les cours d'eau? »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Oui. <p>« Quand on laisse un 20 m, est-ce qu'il y a une attention particulière portée pour éviter les coupes franches et les chablis? »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Normalement, on doit respecter le 20 mètres de forêt boisée. - Ce sont les écotones riverains; il est très rare que les bandes riveraines soient linéaires. 	
--	--	--

	<p>« Il n'y a pas d'ouverture pour maintenir une lisière de 20 m pour les arborées aussi? »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour changer une méthode dans certains milieux humides, ce serait plutôt stratégique. Le dossier est déjà en traitement au comité sur les milieux humides. <p>« Y a-t-il une validation terrain qui est effectuée pour ce qui est des milieux humides boisés? Est-ce que le 20 m est appliqué si on constate sur le terrain qu'un marécage identifié comme arboré serait plutôt arbustif? »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Souvent, les marécages arbustifs sont la continuité de l'écotone, alors c'est sûr qu'ils seraient exclus de la récolte. C'est le terrain qui prime, qui fait foi de tout. - Jason Argouin au MRNF travaille actuellement sur la couche des milieux humides qu'on a. Il travaille avec les deux couches (historiques et MECCFP) pour produire une nouvelle couche et essayer d'être plus précis. <p>« À partir d'où est calculé le 20 m de lisière? »</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir de la délimitation entre arbustif et arboré, dès que les arbres atteignent une dimension commerciale. Sur le terrain, on délimite l'écotone riverain, puis on calcule le 20 m à partir de là. <p>Il n'y a pas de solution d'harmonisation à présenter comme telle, puisque les mesures correspondent à ce qui est en place. On pourrait ajouter que des bandes riveraines soient maintenues autour des lacs comme commentaire à la PRAN.</p> <p><i>Proposition de recommandation de la table</i></p> <p>La Table propose les ajouts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assurer que la lisière boisée de 20 m est appliquée lors de l'élaboration des prescriptions à l'étape de l'émission de la PRAN; - Lors des opérations, ajuster les bandes riveraines des marécages arbustifs riverains en fonction des réalités terrain. <p>Les ajouts sont acceptés par la Table à l'unanimité.</p> <p>Harmonisation opérationnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • 112-63 – Classement des préoccupations opérationnelles <p><u>Sentier quad</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Il n'y aura plus de chemins créés dans la planification actuelle, il n'y aura donc plus de traverse. <p><i>Proposition de recommandation de la table</i></p> <p>La Table considère que la préoccupation n'est plus à-propos.</p>
--	---

	<p><u>Zec Cap-Chat</u> La ZEC Cap-Chat se demandait comment connecter un bloc éloigné du réseau de voirie. Étant donné qu'on ne construit plus de chemins, la préoccupation tombe.</p> <p><i>Proposition de recommandation de la table</i> La Table considère que la préoccupation n'est plus à-propos.</p>	
5. Fin de la rencontre	La rencontre est levée à 10 h.	

Tableau de l'ensembles des suivis

Mandats / suivis

Faire un suivi sur le partage des shapefiles des résultats des VOIC

Par

TGIRT/MRNF

Provient de - Date de rencontre

2023-12-04

Fait à partir d'un enregistrement du 2025-04-10

Par Geneviève Hamelin et révisé par Guillaume Berger-Richard